



La sélection d'une langue déclenchera automatiquement la traduction du contenu de la page.

Français

Permis de conduire : comment demander un relevé d'information intégral (RII) ?

Vérfifié le 17 septembre 2021 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

La démarche varie selon les préfctures.

Consultez le site internet de votre préfcture pour savoir comment faire la démarche.

Où s'adresser ?

Précisez votre ville ou votre code postal Le choix d'une commune dans la liste de suggestion déclenchera automatiquement une mise à jour du contenu

▸ [Préfcture](http://www.interieur.gouv.fr/Le-ministere/Prefectures) (<http://www.interieur.gouv.fr/Le-ministere/Prefectures>)

Par courrier

Joignez à votre demande les documents suivants :

- Copie de votre pièce d'identité
- Copie de votre permis de conduire
- Enveloppe affranchie au tarif lettre recommandée avec AR libellée à votre nom, prénom et adresse.

Le délai de réception du RII est variable.

Sur place

Préparez les documents suivants :

- Votre pièce d'identité
- Votre permis de conduire

Par mail

Joignez à votre demande les documents et informations suivants :

- Copie de votre pièce d'identité
- Copie de votre permis de conduire
- Adresse mail à laquelle vous souhaitez recevoir la réponse

Le délai de réception du RII est variable.

Attention : toutes les préfctures ne proposent pas la communication du RII par mail.

Rappel : le RII contient toutes les informations liées à votre permis de conduire : nombre de points restant, validité du permis, infractions commises, visites médicales effectuées, stages de sensibilisation à la sécurité routière...

Le RII est communicable **uniquement au titulaire du permis et certaines autorités**. Par exemple, le juge dans le cadre d'un recours contre une décision de retrait de permis.

A savoir : le téléservice **Télépoints** (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R17121>) vous permet de consulter votre solde de points et les informations sur la validité et les catégories de votre permis de conduire (relevé d'information restreint).

Textes de loi et références

- Code de la route : articles L225-1 à L225-9 (<http://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do?idSectionTA=LEGISCTA000006159517&cidTexte=LEGITEXT000006074228>)
Relevé intégral (articles L255-3 et L225-8)
- Code de la route : articles R225-1 à R225-6 (<http://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do?>)

idSectionTA=LEGISCTA000006159566&cidTexte=LEGITEXT000006074228)

Relevé intégral (article R255-6)

- Code des relations entre le public et l'administration : articles L300-1 à L300-4 [↗](https://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do?idSectionTA=LEGISCTA0000031367685&cidTexte=LEGITEXT0000031366350) (https://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do?idSectionTA=LEGISCTA0000031367685&cidTexte=LEGITEXT0000031366350)
Accès aux documents administratifs
- Réponse ministérielle du 17 novembre 2020 relative à la consultation du relevé d'information intégral [↗](http://questions.assemblee-nationale.fr/q15/15-21875QE.htm) (http://questions.assemblee-nationale.fr/q15/15-21875QE.htm)

Services en ligne et formulaires

- Permis de conduire : consulter ses points et ses relevés (Télépoints) (https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R17121)
Service en ligne

Nos engagements

- Engagements et qualité
- Mise à disposition des données
- Partenaires
- Co-marquage
- 3939 Allo Service Public

Nous connaître

- À propos
- Aide
- Contact

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Service Public vous informe et vous oriente vers les services qui permettent de connaître vos obligations, d'exercer vos droits et de faire vos démarches du quotidien.

Il est édité par la Direction de l'information légale et administrative et réalisé en partenariat avec les administrations nationales et locales.

- [legifrance.gouv.fr](https://www.legifrance.gouv.fr)
- [gouvernement.fr](https://www.gouvernement.fr)
- [data.gouv.fr](https://www.data.gouv.fr)

Nos partenaires

-

[Plan du site](#) [Accessibilité : totalement conforme](#) [Accessibilité des services en ligne](#) [Mentions légales](#) [Données personnelles et sécurité](#) [Conditions générales d'utilisation](#) [Gestion des cookies](#)

Sauf mention contraire, tous les textes de ce site sont sous licence etalab-2.0